



Question écrite de la députée Katrin JADIN

**à Madame Tinne VAN DER STRAETEN, Ministre de l'Energie,
concernant la rénovation des centrales hydroélectriques de Bévercé et de
Heid de Goreux**

- Bruxelles, le 29 mars 2021 –

Madame la Ministre,

Le fournisseur d'énergie Engie vient de lancer une campagne de travaux de rénovation des centrales hydroélectriques de Bévercé et de Heid de Goreux en province de Liège. De plus, le barrage de Robertville sera également rénové et le coût de ces rénovations s'élèvera à 15 millions d'euros en tout.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quel est le potentiel de production des centrales hydroélectriques en Belgique ?
- Engie a-t-elle prévue d'entreprendre d'autres travaux afin d'étendre le potentiel de l'énergie hydroélectrique dans le pays ?
- Les centrales hydroélectriques en Belgique sont pour l'instant toutes situées en Wallonie. En quoi la Flandre, via l'Escaut, ne pourrait-elle pas bénéficier de la construction de centrales hydroélectrique ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse de la ministre :

Fin 2020, la Belgique disposait de 166 sites hydroélectriques, grands et petits, pour une capacité totale d'environ 116 MW. La grande majorité des installations se trouvent en effet en Wallonie (153 sites pour 111MW). En Flandre, 5,6 MW sont installés sur des stations de pompage turbinage le long du Canal Albert et la Meuse.

L'exploitation de l'énergie hydroélectrique n'a pas connu de grand essor ces dernières années en Belgique dû au potentiel restant limité : le potentiel hydroélectrique dépend du débit d'eau et du dénivelé. Tel que magnifiquement chanté par Jacques Brel, notre pays est toutefois majoritairement plat et offre donc peu d'opportunités.

En plus de la question du potentiel hydroélectrique, se pose également la problématique de l'impact de ces infrastructures sur l'environnement ainsi que sur les activités humaines. Certaines localisations ne permettent par exemple pas l'exploitation de l'énergie hydroélectrique dû à l'intensité du trafic fluvial.

Au-delà du potentiel exploitable et de l'impact sur l'environnement et sur les activités humaines existantes, je n'ai pas connaissance d'autres contraintes spécifiques freinant le développement de cette énergie dans notre pays. J'ajouterai de plus que ce sujet est du ressort des autorités régionales.

ENGIE a en effet lancé une campagne de rénovation des centrales hydroélectriques de Bévercé (9 MW) et de Heid de Goreux (8 MW), dans la province de Liège. Le barrage de Robertville, en amont de Bévercé fait également partie de ce programme. Les centrales hydroélectriques datent de 1930 et doivent être rénovées. Leur production annuelle commune d'électricité s'élève à 48 GWh.

Il est important d'indiquer que cette rénovation n'implique pas d'augmentation de la capacité, qui est limitée par la topologie du site.

Donc, chère collègue, j'aurai tant voulu pouvoir vous dire qu'il existe encore un potentiel énorme en capacité hydroélectrique en Belgique. C'est la raison pour laquelle la politique fédérale se focalise entre autres sur le développement des éoliennes en mer.